



Genève, le 16 décembre 2005

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ETAT

OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE A LA FIN DE L'ANNEE 2005

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du lundi 26 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006 inclus.

Toutefois, afin de répondre aux besoins du public durant cette période, des permanences seront assurées par les services suivants :

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION **PUBLIQUE** :

Service de protection de la jeunesse

Permanence téléphonique tous les week-ends et jours fériés de 8h00 à **18h00**.

Le numéro à faire pour être en contact avec un travailleur social de permanence est le 022 327 64 00.

Cette permanence fonctionnera également pendant toute la fermeture du service à la fin de l'année **2005**, à savoir dès le **23 décembre jusqu'au 2 janvier 2006 inclus**.

En dehors de ces heures et en cas d'urgence seulement, s'adresser à la Police No 117.

Service du tuteur général

Permanence assurée via le No de téléphone du service de protection de la jeunesse.

Service médico-pédagogique

Permanence d'urgence pour enfants et adolescents : 022 327 43 15
ouverte de **8h à 18 h** (en dehors de ces heures, week-end et jours fériés, un répondeur dirige les appels vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal).

DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS :

Service des automobiles et de la navigation

Permanence le jeudi 29 décembre 2005 de 8h00 à 15h00.

Hôtels de police, les services administratifs, financier et des contraventions n'assureront pas de permanence et seront fermés du vendredi 23 décembre 2005 à 16h00 au mardi 3 janvier 2006 à 9h00 (le bureau du Corps assure le courrier les matins des 27, 28, 29 décembre 2005).

Service de probation et d'insertion

Permanence les 27, 28 et 29 décembre 2005 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

DEPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION :

Le central téléphonique de l'Etat de Genève (rue des Gazomètres 3) sera ouvert : les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 2005 sans interruption de 8h00 à 17h00.

Service du registre foncier

Rue des Gazomètres 5, 3^{ème} étage, Genève

Les dépôts de réquisitions pourront intervenir par voie postale pendant le pont de fin d'année, la date d'immatriculation retenue étant celle du timbre postal.

Sécurité civile

Permanence 24h/24h via le central téléphonique du SIS No 022 418.71.81 en cas d'urgence.

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE :

Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage

Gardes cantonaux de l'environnement, appeler le SIS No 118.

Office vétérinaire cantonal

Fourrière cantonale 7j/7j de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
No 022 774.14.08.

Office des transports et de la circulation

Signaux lumineux, via la centrale police au No 022 427.81.11.

Service cantonal d'intervention environnementale

Appeler le SIS No 118, en cas d'atteinte grave à l'environnement.

Site de Châtillon

Du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2005, de 07h15 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 au No 022 727.05.23.

Régie du traitement des eaux - service de l'eau - SIG

Station d'épuration d'Aïre, chemin de la Verseuse 17, 1219 Aïre

Le pesage est ouvert en permanence pour les livraisons des entreprises privées. Prière de s'annoncer préalablement au No 022 727.48.10 ou 022 727.48.13 ou 022 796.42.62.

Service cantonal d'évacuation de l'eau - police des eaux

En cas de pollution accidentelle, appeler le SIS No 118.

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE ET DE LA SANTE :

Hôpitaux Universitaires de Genève

Institut universitaire de médecine légale

Permanence : mardi 27 et vendredi 30 décembre 2005, No 022 379 56 00

Médecin de garde : 24/24 - Appel par la centrale de police, No 022 427 81 30

Centre d'information familiale et régulation des naissances (Planning familial)

Permanence : du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2005, de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00, No 022 372 55 00 (attention, nouveau n° de tél.)

Direction générale de la santé

Maladies transmissibles et épidémies

Permanence No 144

Service de protection de la consommation

Quai Ernest-Ansermet 22, Genève

Permanence : du mardi au jeudi 29 décembre 2005,
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, tél. 022 327 39 00, fax 022 327 39 89

Conseil de surveillance psychiatrique

Permanence : tél. 022 327 29 07, fax 022 327.32.59

- lundi 26 décembre 2005 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- mardi 27 décembre 2005 de 09h00 à 12h00

- mercredi 28 décembre 2005 de 12h30 à 17h30

- jeudi 29 décembre 2005 de 08h00 à 12h00

- vendredi 30 décembre 2005 de 09h00 à 12h00

- lundi 2 janvier 2006 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Autres jours: répondeur téléphonique.

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

Permanence effectuée au CASS des Eaux-Vives, rue des Vollandes 38,
1207 Genève, No 022 420 64 00

Mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 décembre 2005, de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE ET DE L'EMPLOI:

Hospice général

Aide aux requérants d'asile

Permanence socio-administrative

Rue de Lausanne 45-47a, Genève, No 022 420 57 20.

Mardi 27 et mercredi 28 décembre 2005, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Des permanences d'assistants sociaux auront lieu dans les foyers importants.
Les bureaux de l'Accueil seront fermés.

Etablissements

Secteur éducatif

Infor Jeunes centre d'information 022 420 55 55, rue Verdaine 13, Genève

Permanence téléphonique tous les jours de 12h00 à 22h00

Infor Jeunes appartement Gabrielle Sabet (hébergement d'urgence)

Ouvert durant les fêtes (voir permanence téléphonique du centre d'information)

Infor Jeunes appartements Servette

Informations auprès du centre d'information

Entretiens en vue d'admission dès le 3 janvier 2006

Infor Jeunes EPiC, équipe de prévention et d'intervention communautaire.

Fermé, informations auprès de la permanence téléphonique.

Ouverts durant les fêtes :

Maison de l'Ancre (accueil et traitements des problèmes liés à l'alcoolisme)
rue de Lausanne 34, Genève, No 022 420 58 00

Centre Le Pont (accueil d'urgence des adolescents)
place de l'Octroi 11, Carouge, No 022 342 00 23

Chalet Savigny p.a. chemin de la Montagne 53, Chêne-Bougeries,
No 022 869 15 00

Villa Rigaud : p.a. chemin J.-J. Rigaud 57, Chêne-Bougeries

Ecureuils Doret : permanence assurée par le Chalet Savigny,
portable 079 254 19 46

Pierre Grise : permanence assurée par le Chalet Savigny,
portable 079 254 19 46

Ecureuils Guéry : p.a. chemin Sous-Caran 47, Collonge-Bellerive,
No 022 752 16 62

Secteur personnes âgées

Nouvelle Roseraie - ouverte

Florimont - ouvert

CAD - fermé, répondeur téléphonique

Secrétariat Maisons de vacances, Genève

- Permanence assurée le 28 décembre 2005 pour le départ du séjour du
Nouvel An.

- Ligne directe No 022 420 42 90

Aide sociale

Permanence effectuée au CASS des Eaux-Vives, rue des Vollandes 38, 1207
Genève, No 022 420 64 00 les mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 décembre 2005
de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

